



## I – Modalités d'inscription

---

### 1. Inscription et modalité de paiement

L'inscription annuelle à *My School of English* représente un engagement à l'année, entre septembre et juin. Tout abandon en cours d'année ne pourra justifier l'arrêt du règlement. Aucun remboursement ne pourra être réclamé. Seuls les désistements liés à une cause médicale (certificat médical à l'appui), un déménagement ou événement grave avéré feront l'objet d'un remboursement de la période restante. Dans ce cas la résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins deux mois avant la date de résiliation souhaitée.

Le prix inclut le frais de dossier, l'inscription à l'examen Cambridge et l'achat des fascicules. Il est payable sous 2 formes :

- Soit dans sa totalité au moment de l'inscription,
- Soit le paiement mensuel sur 10 mois :
  - Par prélèvement automatique chaque début de mois de septembre à juin : merci de fournir un RIB et un mandat de prélèvement SEPA dûment complété. Dans le cas où le prélèvement mensuel serait rejeté par la banque du client, les frais liés par ce rejet seraient mis à la charge du débiteur.
  - Par chèque : merci de nous remettre les 10 chèques du montant mensuel le frais d'inscription de votre enfant, qui seront débités mois par mois (octobre à juin). A défaut, l'inscription ne sera pas validée.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année selon les places disponibles. Le tarif est alors calculé au prorata des mois restants. Une inscription en cours d'année ne garantit pas la présentation à l'examen. En fonction du niveau atteint par l'enfant, *My School of English* se réserve le droit de présenter ou non l'élève.

### 2. Validation de l'inscription

L'inscription définitive à l'activités s'effectue grâce aux formalités suivantes :

- Remplir le formulaire d'inscription en-ligne sur le site de *Mon Ecole My School*,
- Paiement des frais d'inscription de l'activité,
- Fournir une attestation de responsabilité civile.

Aucun remboursement ne pourra être réclamé. Toutefois, l'inscription pourra être exceptionnellement résiliée de manière anticipée en cas de déménagement dans une autre ville. Dans ce cas la résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins deux mois avant la date de résiliation souhaitée.

De plus, pour chaque niveau, l'inscription définitive est subordonnée à un nombre minimum de quatre inscrits sauf décision contraire de la Direction de *My School of English*. *My School of English* se réserve le droit d'annuler



# MY SCHOOL OF ENGLISH



+33 6 18 20 66 41



myschool\_of\_english@monecolebilingue.com

## CGV et Règlement Intérieure

ou de modifier la composition et/ou les dates et horaires de cours si le nombre de minimum de quatre participants n'est pas atteint.

## II – Règlement intérieur et Organisation des activités

---

### 1. Horaires et calendrier

Les cours hebdomadaires commenceront en septembre et se termineront fin juin. Ils suivront le rythme du calendrier scolaire de la zone C. Pendant les vacances scolaires de la zone C et les jours fériés, les cours ne seront pas assurés. **En conséquence, le premier samedi des vacances fait partie de la semaine précédant lesdites vacances, il y a donc systématiquement cours.**

### 2. Présence et absence aux cours

Seuls sont admis aux cours les enfants dont l'inscription est validée. Aucune réduction ou remboursement n'est accordé pour les absences des enfants. L'assiduité aux cours est une condition importante de la progression des enfants. Pour le bien-être de tous, les enfants atteints de maladies contagieuses ou virales ne pourront participer aux activités. Aucun enfant ne pourra être accepté dans la classe au-delà de 10 minutes après le début de cours. Aucun rattrapage ne sera possible.

En cas d'indisponibilité ponctuelle de l'intervenant, *My School of English* se réserve le droit de reporter l'intervention à une date ultérieure (qui peut être différent du samedi).

*My School of English* se réserve le droit de changer d'intervenant si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent. Les cours non effectués pourront être remplacés à une date ultérieure (qui peut être différente du samedi).

### 3. Modalités d'admission et de départ des enfants

Le contrôle des entrées sera assuré par le personnel de *My School of English*. Le respect des horaires de début et de fin d'atelier est indispensable au bon déroulement de l'activité. Au début de l'année, les parents désignent, via un formulaire transmis à *My School of English*, les personnes habilitées à accompagner et venir récupérer l'enfant à son atelier. Sans ce formulaire, seuls les parents seront habilités à venir accompagner et chercher leurs enfants. Sur autorisation signée des parents, les enfants sont autorisés à venir seuls à leur activité et à repartir seuls. Pour les parents divorcés ou séparés qui le souhaitent, la copie du jugement fixant le domicile de l'enfant et l'autorité parentale pourront être transmis à *My School of English*.

### 4. Modalités de l'examen Cambridge

En fonction du niveau atteint par l'enfant, *My School of English* se réserve le droit de présenter ou non l'élève à l'examen Cambridge.



# MY SCHOOL OF ENGLISH



+33 6 18 20 66 41



myschool\_of\_english@monecolebilingue.com

## CGV et Règlement Intérieure

L'examen de Cambridge a lieu à *Mon Ecole My School* ou au centre d'examen Cambridge (*The Cambridge Center de Toulouse*, situé à 23 Avenue Georges Brassens, 31700 Blagnac). Aucun transport n'est organisé par *My School of English*, les enfants sont conduits par leur famille pour passer l'examen et en assume l'entière responsabilité. La convocation de l'examen est directement transmise par le site de Cambridge Center.

Tout retard, non-conformité (carte d'identité invalide, non-retour des fiches d'inscription dans les délais, ...) ou absence à l'examen pour quelque raison que ce soit ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

## 5. Comportement des enfants au sein des ateliers

Un enfant dont le comportement s'avère perturbateur ou dangereux peut être exclu temporairement ou définitivement d'un cours après décision de la direction, sans que l'on procède au remboursement de son adhésion et de son inscription, de même pour toute atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant à autrui. Les principes de laïcité s'imposent à tout le personnel de *My School of English* comme aux adhérents.

## 6. L'encadrement de l'activité

Les enfants sont considérés comme encadrés par *My School of English* à partir du moment où ils entrent en salle d'atelier sans leur accompagnant et où celui-ci a démarré. Pendant les cours, l'enfant est sous l'autorité pédagogique de l'intervenant et doit respecter ses consignes.

## 7. Responsabilité civile

La responsabilité civile de *My School of English* assure les dommages matériels, corporels ou immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel garanti causés à autrui (enfant ou adulte) du fait de l'activité de *My School of English*. Une assurance couvre les enfants confiés par rapport à l'ensemble des activités. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance responsabilité civile et extrascolaire familiale. En dehors des temps d'activités, les enfants devront être sous la surveillance de leurs accompagnants et *My School of English* ne pourra être tenue responsable de la surveillance des enfants.

## 8. Hygiène

Le nettoyage des locaux est quotidien. Les enfants sont, en outre, encouragés par leurs intervenants à être attentifs aux consignes d'ordre et d'hygiène, en se lavant notamment les mains avant et après chaque activité. Pour rappel, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement (loi n° 91-32 du 10 janvier 1997, dite loi Evin).

## 9. Soins d'urgences

Une trousse de « premier secours » se trouve à l'Accueil de l'établissement pour les soins des plaies légères. Une trousse de secours sera constituée pour les déplacements à l'extérieur. En cas d'accident ou de malaise grave, les parents seront immédiatement informés. L'enfant sera évacué selon les modalités de premier secours (SAMU : 15 ou 112 pour les portables). A noter que *My School of English* n'est pas habilitée à donner des médicaments aux enfants.



### 10. Sécurité

L'immeuble répond aux normes de sécurité des Etablissements Recevant du Public.

### 11. Effets personnels des enfants

Afin d'éviter tout désagrément, il est demandé à chaque adhérent (enfant et/ou parent) de veiller sur ses effets personnels et de ne pas apporter au sein de l'établissement d'objets de trop grande valeur.

### 12. Droit à l'image

Sauf avis contraire exprimé par écrit, les parents autorisent *My School of English* à prendre des photographies et/ou des vidéos pendant les cours, et à utiliser gracieusement son image à des fins de communication et de publicité sur tout support matériel que ce soit (brochure, plaquette de présentation, affichage, site Internet...), sans limitation de durée.

### 13. Informatique et libertés – Données personnelles

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 consolidée et du Règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données 2016/279 du 27 avril 2016 (« RGDP »), il est rappelé que les données nominatives et personnelles qui sont demandées à la famille ou à l'élève sont nécessaires pour la gestion des élèves par l'école. *MON ECOLE MY SCHOOL* (MEMS) traite les informations personnelles concernant ses familles et ses élèves avec la plus stricte confidentialité. Lors de l'inscription, seules sont demandées les informations indispensables pour une gestion efficace des élèves et un suivi attentif de chaque dossier. Les données personnelles de la famille et de l'élève collectées sont essentiellement destinées à l'usage interne de MEMS et au fonctionnement de l'école. La collecte et le traitement des données personnelles destinées à l'usage précité relèvent de l'intérêt légitime de MEMS et de l'exécution même du contrat de scolarité de sorte qu'ils ne nécessitent aucun consentement de la famille ou de l'élève concerné.

En tout état de cause, la famille accepte expressément et donne son consentement à la collecte et au traitement pour l'usage ci-avant défini, des données personnelles le concernant ou concernant l'élève dont il est le représentant légal.

Les données personnelles collectées peuvent être enregistrées par MEMS sur un serveur sécurisé. Elles seront conservées par MEMS pendant toute la durée d'exécution du contrat et pour une durée déterminée en fonction de chaque type de données après la fin du contrat. MEMS s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations et de données personnelles respecte la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 ainsi que le Règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données 2016/279 du 27 avril 2016 (« RGDP »). A cet égard, MEMS précise qu'elle a mis en œuvre les mesures nécessaires et prévues au RGDP pour assurer la protection et la sécurisation des données personnelles qu'elle collecte et qu'elle traite.



# MY SCHOOL OF ENGLISH



+33 6 18 20 66 41



myschool\_of\_english@monecolebilingue.com

## **CGV et Règlement Intérieure**

MEMS informe les familles qu'elles disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de portabilité, de suppression, d'effacement et d'opposition s'agissant des informations et des données personnelles qui les concernent ou concernant les élèves dont ils sont les représentant légaux ainsi que d'opposition au traitement et à la collecte de ces données. Pour exercer ces droits les familles peuvent écrire au délégué à la protection des données personnelles de MEMS à l'adresse mail suivante : [info@monecolebilingue.com](mailto:info@monecolebilingue.com).

--oOo--